



**CONSEIL
MUNICIPAL
DU 5 OCTOBRE 2020**

**LES PRISES DE POSITION DE
NOUS SOMMES MONTPELLIER**

CE QUI A RETENU NOTRE ATTENTION

- NOS RÉACTIONS -



PRIME COVID POUR LES AGENTS EN BAISSÉ

Nous nous faisons l'écho de la colère des agents de la mairie qui ont été au front face à la COVID pour garantir la continuité du service public et qu'évidemment nous remercions de tout cœur pour leur engagement. Comme cela avait été convenu avec l'ancien maire et comme le prévoit le barème national, nous demandons à Michaël Delafosse de bien vouloir aligner le plafond de la prime sur les revendications des agents, c'est à dire un plafond de 1 000€. Par ailleurs il ne faudrait pas que cet excès d'avarice de la part du maire PS, qui arrive juste après qu'il se soit lui-même octroyé une indemnité plus que confortable lors du dernier conseil de métropole, ait un impact sur le volontarisme de nos agents en cas de deuxième vague... Nous proposons donc que le plafond soit fixé à 1 000€ et non 800€ comme proposé.

VIDÉO-SURVEILLANCE : UNE MESURE INUTILE

Outre le fait qu'aucune étude concrète ne soit présentée afin de justifier l'installation de ces nouvelles caméras et que leur effet semble être plus palliatif qu'efficace en terme de réduction de l'insécurité, nous sommes préoccupés par l'ajout de ces caméras à la charge de travail des 19 opérateurs vidéo du centre de supervision urbain. Le CSU fonctionne 24h/24 et 7j/7 avec ses 19 agents, cela fait donc une présence de 7 à 10 agents en simultanée devant les 314 écrans du CSU. Vous souhaitez ici rajouter 12 caméras de vidéos-surveillance. Pensez-vous qu'un opérateur vidéo puisse efficacement surveiller 30 écrans en simultanée ? Vous nous demandez ici de réaliser un investissement de 200 000€ inutile puisqu'il n'est pas accompagné des recrutements nécessaires afin d'exploiter les vidéos. Alors que Michaël Delafosse prône une politique de sécurité axée sur la proximité, ne pense t-il pas que ces fonds pourraient plutôt servir à l'achat d'un second poste de police mobile, ce dispositif se révélant être efficace en termes de proximité.



CE QUI A RETENU NOTRE ATTENTION

- NOS RÉACTIONS -



DÉMOCRATIE ET TRANSPARENCE, RIEN DE BIEN NOUVEAU !

● Un Conseil Montpelliérain de la Jeunesse piloté par... des vieux : Plus de 30% des habitant.e.s de Montpellier ont entre 15 et 29 ans, ce qui en fait la tranche d'âge la plus importante de notre ville. A côté de cela, la moyenne d'âge des membres du conseil municipal est d'un peu plus de 45 ans. Ces deux chiffres montrent clairement le manque de représentativité de cet hémicycle. Nous aurions aimé qu'il n'y ait pas besoin d'un Conseil Montpelliérain de la Jeunesse pour voir des jeunes siéger en nombre, mais force est de constater que nous devons nous en contenter durant ce mandat. Cette instance est donc cruciale pour impliquer la jeunesse dans la vie de la cité et devrait être un espace décisionnel et pas seulement consultatif. Pourquoi un tel contrôle du maire sur les convocations, la présidence des séances, les ordres du jour, les thématiques abordées... ? Pourquoi ne pas miser sur les jeunes générations et sur l'intelligence collective en prenant l'engagement de donner suite aux propositions de ces 64 jeunes et d'octroyer une enveloppe conséquente pour en réaliser les projets ? Notre souhait est que tout cela ne se finisse pas comme la Convention Citoyenne pour le Climat où le politique fait sa communication sur le dos des citoyens qui débattent et réfléchissent pour rien ou pas grand chose. N'ayez pas peur des jeunes !

● Pas de respect de la Charte Anticor :

Évidemment on ne peut que se féliciter que la mairie respecte la loi avec la création d'un collège de déontologie. Mais M. Delafosse s'est aussi engagé pendant la campagne à aller plus loin que la loi sur les questions d'intégrité, de transparence de l'action publique et de lutte contre la corruption via les propositions d'Anticor et de Transparency International. Cela implique notamment une mise en place d'une commission d'éthique chargée de contrôler le respect des dispositions éthiques et de faire des préconisations (proposition 26 d'Anticor). Nous proposons qu'il soit donné mandat à Alenka Doulain, ainsi qu'à d'autres conseillers municipaux qui le souhaiteraient, pour travailler à la mise en place de cette commission. Une affaire au prochain ordre du jour ?



CE QUI A RETENU NOTRE ATTENTION

- NOS RÉACTIONS -



DIGNITÉ ANIMALE : BALAYONS D'ABORD DEVANT NOTRE PORTE

Après la première étape qui consistait à interdire les cirques avec animaux sauvages dans notre ville, nous soutenons cette deuxième phase portée par un élu du Parti Animaliste, d'interdiction totale des cirques avec animaux. A l'heure où un référendum pour les animaux sollicite les soutiens des parlementaires et des citoyens pour légiférer sur leurs conditions et que les mentalités évoluent chaque jour sur les questions de bien-être animal, nous nous joignons à ce vœu pour une réglementation nationale. Cependant, ne pourrions-nous pas déjà nous concentrer sur notre territoire ? Nous avons encore en mémoire le cas du cirque Médrano, qui, fin 2019, s'est installé sur notre commune avant d'en être chassé pour finalement se poser à quelques kilomètres de là, dans la ville de Vendargues, partie prenante la métropole de Montpellier. Ne nous drapons pas de bonnes intentions, la majorité doit aller au bout de la logique et se mobiliser pour une interdiction sur les communes de notre agglomération ! Et que dire de l'aquarium de Montpellier Méditerranée Métropole dont la gestion, à but lucratif, a été livrée au grand groupe Aspro-Ocio, également en charge de parcs Aqualand, Marineland et d'une vingtaine d'autres établissements en Europe ?

CE QUI N'ÉTAIT PAS À L'ORDRE DU JOUR

- NOS INTERPELLATIONS -



MESURES COVID-19

Depuis lundi dernier, Montpellier est classée en zone d'alerte renforcée. Des tenanciers de bars et de cafés se demandent jusqu'à quand auront lieu les extensions de terrasse et si comme à Paris un système déclaratif d'installation de nouvelles terrasses est envisageable. Ils souhaitent trouver de vraies solutions pour éviter la propagation du virus, c'est-à-dire le respect des règles barrières et donc de l'espace entre les tables. De la même manière des gérants de salles de sport nous demandent s'il est prévu une réunion organisée avec la préfecture et la métropole pour demander de revoir l'arrêté de fermeture (à Rennes et Paris l'arrêté de fermeture des salles de sport devrait être revu). De nombreuses solutions existent : cours collectifs en extérieur organisés par les salles de sports, autorisation des pratiques douces, etc. Ils demandent à ce qu'elles soient étudiées par le couple Maire-Préfet. Comment comptez-vous appuyer ces remontées "terrain" ? Où en sont l'état des discussions avec la préfecture aujourd'hui ?

5G

Est-ce qu'un moratoire est prévu le temps que le débat public se fasse sur la 5G ?

FRICHE À MIMI

Monsieur le Maire, plusieurs collectifs citoyens vous interpellent depuis maintenant quelques semaines pour connaître votre position actuelle sur le projet immobilier prévu sur l'îlot Vergne, ex friche à Mimi. Pour mémoire, alors que le permis venait d'être accordé par M. Saurel et que vous étiez élu d'opposition, vous avez fait une déclaration publique, filmée, dans laquelle vous demandiez à la mairie "d'ajourner le permis de construire, de racheter ce lieu". La préemption par la mairie de cette parcelle est toujours possible. Quelle est donc aujourd'hui votre position en tant que Maire sur le rachat de ce lieu ?



LE COLLECTIF : NOUS SOMMES MONTPELLIER

Présent dans le paysage montpelliérain depuis plus de 2 ans, le mouvement Nous Sommes donne la voix aux habitants de la métropole pour rappeler aux élus que les crises environnementales, économiques, sociales et démocratiques que nous traversons nous obligent à changer de cap.

Foisonnant de militants, d'idées et d'indignation, nous voulons changer le "logiciel" : nos politiques urbaines doivent arrêter de nuire à l'environnement, stopper de servir l'oligarchie locale, créer de la solidarité et inclure tous les montpelliérains.



NOTRE ÉLUE : ALENKA DOULAIN

Alenka Doulain, tête de liste aux élections municipales, a intégré le conseil municipal en tant qu'élue. Elle y représente notre mouvement, les montpelliérains et les montpelliéraines et prend à coeur de comprendre et questionner les décisions prises dans l'hémicycle.

Grâce à Alenka Doulain, nous pouvons dénoncer les décalages entre le discours et les actes du règne de Michaël Delafosse, proposer des solutions alternatives et efficaces pour l'ensemble des habitants de notre ville et mettre sur la table les oubliés et les incohérences de sa politique.

Tel : 06 41 57 15 78 // Mél : alenka.doulain@noussemmes.org

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DE NOTRE MOUVEMENT ICI :
WWW.NOUSSOMMES.ORG

